RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

ARRÊTÉ du 25 FEV. 2010

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L. 611-1 et R. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2010 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

ARRÊTE

Article 1

Est nommé membre du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

Au titre de représentant de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)

M. Guy VASSEUR, président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, en remplacement de M. Luc GUYAU.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Fait à Paris, le 25 FEV. 2010

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Bruno LE MAIRE